

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aviation civile

**Décision du 10 juillet 2014 portant délégation de signature
(direction de la sécurité de l'aviation civile océan Indien)**

NOR : DEVA1414129S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur de la sécurité de l'aviation civile,
Vu le décret n° 2008-1299 du 11 décembre 2008 modifié créant la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 3 ;
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 10 et 73 ;
Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu l'arrêté du 19 juin 2014 portant nomination du directeur de la sécurité de l'aviation civile,

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Lionel Montocchio, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur de la sécurité de l'aviation civile océan Indien, à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens ».

Article 2

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives relatifs à la certification du service fait, à la validation des engagements juridiques et des demandes de paiement liés à l'exécution des dépenses, ainsi qu'à la validation des titres de recettes du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », à :

M. Victor Kadila, attaché d'administration de l'aviation civile, chef du département gestion des ressources.

Mme Denise Véfour-Boudoc, assistante d'administration de l'aviation civile, chef de la subdivision finances du département gestion des ressources.

Article 3

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives relatifs à la certification du service fait, à la validation des engagements juridiques et des demandes de paiement liés à l'exécution des dépenses, ainsi qu'à la validation des titres de recettes du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », à :

M. Gilbert Madouré, adjoint d'administration de l'aviation civile, gestionnaire finances.

Mme Anne-Laure de Carné de Carnavalet, assistante d'administration de l'aviation civile, chef de la subdivision ressources humaines.

Mme Laurence Gazivili, adjointe d'administration de l'aviation civile, gestionnaire ressources humaines.

Article 4

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives relatifs à la validation des engagements juridiques et des demandes de paiement liés à l'exécution des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » à :

Mme Bernadette Depehi-Chero, adjointe d'administration de l'aviation civile, gestionnaire finances.
Mme Marie-Chantal Girardot, adjointe d'administration de l'aviation civile, gestionnaire finances.

Article 5

La décision du 12 juin 2014 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile océan Indien) est abrogée.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 10 juillet 2014.

*Le directeur de la sécurité
de l'aviation civile,*
P. CIPRIANI